

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Nos ateliers étant fermés le jour de la Noël, le Journal du Lot ne paraîtra pas samedi.

LE DÉSARROI

Sous ce titre, notre confrère le *Petit Parisien* expose, avec une grande vérité, la désorganisation que la politique actuelle crée dans le Parlement. Il constate et déplore, avec juste raison, l'anomalie profonde des antagonismes qui divisent la Chambre, contrairement aux vœux et aux aspirations de la véritable majorité. « Il est temps, dit-il, de réformer l'armée républicaine, si forte quand elle avait de la cohésion, et qui ne peut se présenter, devant le suffrage universel, morcelée, pour ne pas dire débandée. » Nous souscrivons, pour notre part, à cet appel; nous sommes convaincus, nous aussi, qu'il y a à la Chambre une majorité prête à se mettre d'accord sur le terrain de la défense républicaine. Depuis longtemps, nous ne cessons de signaler le danger que faisait courir à la République, tout ce qui ressemble à des pactes ou à des transactions avec ses adversaires, et nous avons déclaré, maintes fois, que les républicains devaient s'unir pour le conjurer. Nous pensons que personne ne peut plus avoir actuellement d'illusions sur le parti que les adversaires de nos lois républicaines, dans les prochaines élections, sauront tirer des capitulations, si toutefois il s'en produisait. Les démocrates se ressaisiront. Aujourd'hui, foins des équivoques et des pseudo-ralliements! tous les masques sont tombés et le devoir de tout républicain sincère apparaît nettement tracé.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 décembre

On revient au budget des travaux publics. Les chapitres 63 et 64 sont votés. On passe alors à la discussion du budget des conventions. M. Lacombe demande qu'on vérifie minutieusement la comptabilité des compagnies. Après l'intervention dans la discussion de MM. Fleury-Ravarin, Turrel, Grenier, la discussion générale est close. On procède enfin à la discussion d'un projet portant approbation d'une convention entre l'Etat et le P.-L.-M. M. Pelletan combat la convention; après quelques mots de M. Krantz, rapporteur, le passage aux articles est ordonné par 357 voix contre 146 et la séance est levée.

Séance du 22 décembre

On passe à la discussion du projet tendant à l'ouverture de deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et de février 1898. Après l'intervention dans la discussion de MM. Lhopiteau, Cochery, Méline, Trouillat, le passage aux articles est ordonné. M. Hubbard demande alors le renvoi du projet de douzièmes à la commission du budget. Repoussé par 325 voix contre 229. M. Hubbard soutient une autre motion tendant à ce qu'il soit sursis à l'examen des douzièmes, pour permettre à la commission d'apporter tout d'abord un projet permettant de percevoir les ressources nécessaires pour combler le trou fait dans les recettes du budget, par le dégrèvement de 25 millions sur l'impôt foncier. Cette motion est repoussée par 324 voix contre 233. L'ensemble est alors adopté par 473 voix contre 73. On passe ensuite à l'examen du budget des conventions; on vote successivement plusieurs articles et la séance est levée.

Sénat

Séance du 21 décembre

Le Sénat s'occupe des octrois. Les articles de 1 à 5 sont votés et un amendement que M. Chaunié avait proposé à propos de l'article 2 a été repoussé par 98 voix contre 65. Les derniers articles passent ensuite et l'ensemble réunit 233 voix contre 8. M. de Blois se plaint ensuite de ce qu'une foule dont l'attitude a été inconvenante, soit entrée au Panthéon quand on présidait à l'ouverture des tombes de Voltaire et de Rousseau. Mais l'incident est vite clos. Enfin M. de Hamel dépose un projet de résolution tendant à la construction de tombeaux en marbre pour Voltaire et Rousseau. Ce projet est voté par 203 voix contre 29.

AFFAIRE DU PANAMA

Audience du 21 décembre

On procède dès le début de l'audience à l'interrogatoire de M. Planteau. Arton prétend avoir remis à l'accusé une somme de 30.000 fr. Mais M. Planteau essaie de montrer les contradictions d'Arton et prétend n'avoir rien reçu.

On passe à l'interrogatoire de M. Gailard. Celui-ci se défend avec abondance et chaleur contre les affirmations d'Arton et toutes les charges que l'accusation a relevées contre lui.

Vient ensuite le tour de M. Rigaud qui s'attache à démontrer que les charges de l'accusation sont illusoires, et, comme Arton veut l'interrompre: « Pardon, lui crie M. Rigaud, vous avez dirigé l'instruction, mais vous ne dirigez pas les débats ».

On passe enfin à l'interrogatoire de M. de Laisant qui proteste avec énergie contre les allégations d'Arton.

On entend ensuite les témoins: le comte Dillon, favorable à M. Naquet; et après avoir entendu M. Flory, l'audience est levée.

LES VIEUX GIBUS

I

On voit dans les sous-préfectures, Au jour de l'an, les vieux gibus Orner en diverses postures Le chef d'un tas d'Olibrius.

Quand on les sort de leurs cachettes Pour relustrer leurs poils soyeux, Ils ont l'air... chose des chouettes Dont le jour éblouit les yeux.

Les autorités communales, De leur air encharibotté, Sur leurs crânes brachycéphales Les campent — non sans majesté!

On en voit de toutes les formes, Des décalitres, des boisseaux, Les uns moyens, d'autres énormes, S'adaptant à tous les museaux.

D'aucuns, polis comme des dogues, Sont des seigneurs endimanchés; D'autres affectent des airs rogues, Comme des oursons mal léchés.

II

Ils ont ces touches ridicules Des vieux corbeaux tout déplumés; Leur poil se hérise en virgules; Jusqu'à la Corde ils sont limés.

D'autres ont des poses épiques: Ils cambrent d'un air cascadeur Leurs lignes trombinoscopiques, D'une éblouissante splendeur.

Le tromblon de Robert-Macaire S'érige sur un chef altier, D'une ampleur extraordinaire, Avec ses ailes d'épervier.

Voici le couvre-chef illustre D'un personnage tout puissant, Dont l'œil ne soutient pas le lustre Tant son prestige est aveuglant.

Hélas! A quoi bon tant de morgue! — On a vu ces tristes retours: — Au vestiaire de la Morgue Peut-être il finira ses jours.

III

O mélancoliques enseignes De la misère en habit noir! Tandis que vous rongent les teignes Vous couvrez de votre étoignoir

Les crânes remplis de tempêtes Des stagiaires marmiteux, Qui vont présenter leurs requêtes Aux préfets catapulteux!

V. R.

INFORMATIONS

La loi sur la presse

La commission des délits de presse a approuvé le rapport de M. Odilon Barrot, concluant à l'adoption de la proposition Flandin, amendée par M. Castelin, et tendant à modifier les articles de la loi sur la presse relatifs au droit de réponse.

Traitements supprimés

Le ministre des cultes vient de faire notifier à l'abbé Fave, curé de Piougneu; à l'abbé Janvier, curé de Saint-Renan; à l'abbé Poulebezap, curé de Cric, et à l'abbé Rolland, vicaire à Carhaix, que leurs traitements étaient supprimés.

Les deux premiers ont assisté à des réunions électorales organisées en août dernier par l'abbé Gayraud et y ont pris la parole. Le troisième a participé à la fondation de l'école libre des sœurs de Cric. Quant au dernier, il a été condamné récemment par le tribunal de Châteaulin, pour avoir frappé un instituteur pendant une procession.

Au ministère de la guerre

A la suite d'une démarche faite par le groupe parlementaire de revendications du personnel civil des manufactures, arsenaux et poudreries, le ministre de la guerre a décidé de différer le renvoi pour raison d'âge des ouvriers de ces établissements, jusqu'à ce qu'il ait été statué par le Parlement sur la situation qui doit être faite à ces ouvriers au point de vue de la retraite.

Le serment par télégraphe

On sait que M. Joseph Fabre, sénateur de l'Aveyron, à la suite de son interpellation, avait demandé au nouveau garde des sceaux desoumettre à une prestation régulière du serment, les trois magistrats qui avaient prêté serment par télégramme.

M. Milliard vient d'informer M. Joseph Fabre:

1° Que les trois magistrats venaient d'être mis en congé pour prévenir les complications que pourraient créer les pourvois éventuels de justiciables auprès de la Cour de cassation, à propos des jugements auxquels ces trois magistrats auraient pris une part;

2° Qu'il avait saisi de la question le procureur général près la Cour de cassation.

Complot contre le tzar

S'il faut en croire le correspondant pétersbourgeois du *Secolo*, la police russe aurait opéré des arrestations de personnes haut placées. Ces arrestations se relieraient au complot contre le tzar découvert par la police de Londres, il y a quelques jours.

Du « Gaulois » au « Figaro »

On lit dans le *Gaulois* un article signé Arthur Meyer, où l'éminent directeur de ce journal se plaint qu'après 14 années de services un de ses plus éminents rédacteurs, M. Cornély, l'ait quitté pour aider au *Figaro* à se relever de sa mortelle chute causée par sa campagne en faveur de Dreyfus.

La citadelle de Strasbourg

Démolition des remparts

On lit dans la *Patrie*:

On a ressenti dans beaucoup de maisons de la ville de Strasbourg, principalement dans les nouveaux quartiers, un choc violent, comme la chute d'un corps lourd, suivie d'une ondulation du plancher. On a généralement cru à un tremblement de terre. Il n'en était rien; c'était le génie militaire qui faisait sauter une partie des anciens remparts de la citadelle.

CHRONIQUE LOCALE

Réservistes

Seront convoqués en 1898 pour une période d'exercices:

Armée de terre

Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe de 1894.

Les hommes visés par les articles 21 et 22 de la même loi, appartenant à la classe de 1894, qui auront fait connaître, avant le 1^{er} avril 1898, au général commandant la subdivision de région de leur domicile, leur intention de concourir ultérieurement pour le grade d'officier de réserve.

Les hommes de toutes armes de la réserve de l'armée active des classes 1888 et 1891

Les hommes de l'armée territoriale des classes 1882 et 1883 appartenant à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie et au génie.

Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1882 appartenant: 1° au train des équipages; 2° aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration; 3° aux sections d'infirmiers; 4° à la gendarmerie; 5° aux greffes des tribunaux militaires.

Armée de Mer

1° Infanterie de marine; artillerie de marine; armuriers de la marine.

Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe de 1894.

Les réservistes appartenant aux classes 1887 et 1891.

2° Les réservistes des équipages de la flotte appartenant aux classes 1889 et 1891. Ces derniers seront convoqués du lundi 4 au dimanche 31 juillet.

Les hommes des catégories ci-dessus, ainsi que les hommes ayant obtenu un ajournement à 1898, seront convoqués par des ordres d'appel individuels déposés à la brigade de gendarmerie de la résidence, où ils devront aller les retirer.

Des avis insérés dans les journaux et des publications faites à son de caisse dans les communes, feront connaître ultérieurement les dates à partir desquelles les hommes pourront se présenter dans les brigades de gendarmerie pour retirer leur ordre d'appel.

Seront également convoqués pour une revue d'appel : les hommes de la réserve de l'armée territoriale de la classe de 1877 et les hommes des services auxiliaires des classes 1895, 1891, 1887, 1882 et 1877.

Pour ce qui concerne les dispenses, consulter les affiches.

CAHORS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis avant-hier à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Barthou a fait signer un projet de loi modifiant les circonscriptions électorales, conformément aux résultats du dénombrement de 1896.

D'après ce projet, l'arrondissement de Cahors perd un siège.

Nos compatriotes

Notre compatriote le général de division Gras cesse de remplir les fonctions de commandant de la place de Lyon, commandant supérieur de la défense. Le général Gras est nommé inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie (emploi de nouvelle création).

Collège de jeunes filles

Nous publierons, dans notre prochain numéro, la liste des numéros gagnants de la loterie de bienfaisance organisée par les élèves du collège de jeunes filles.

Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation la fille Anna Pater, âgée de vingt-trois ans, native de Saint-Hilaire (Corrèze), sans domicile fixe, et signalée comme se livrant à la prostitution.

Après une visite sanitaire de M. le docteur Lebœuf, qui l'a reconnue malade, elle a été admise d'urgence à l'hôpital.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 23 ET 25 DÉCEMBRE 1897

Le camarade (Allegro)	Josneau.
Martha (Ouverture)	Flotow.
Les mille et une nuit (Valse)	Strauss.
Air varié (exécuté par 9 clarinettes)	Mayséder.
Péché mignon (Polka)	Gentil.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénelon).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 21 au 23 décembre 1897

Naisances

Auricoste, Elisa, à Marboutin-Cabessut.

Décès

Delon, Jeanne, V^e Monbru, 66 ans, à l'hospice.

Selves, Jean, cordonnier, 76 ans, boulevard Gambetta, 87.

Barran, Jean-Julien, militaire en retraite, décoré de la médaille militaire, rue du Four Sainte-Barbe, 17.

Arrondissement de Cahors

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro, plusieurs articles de nos correspondants.

Nos regrets aux auteurs.

MONTCUQ. — M. Figarède, juge de paix à Montcuq est nommé à Cadours (Haute-Garonne); M. Laval est nommé à Montcuq en remplacement de M. Figarède.

CASTELFRANC. — *Croup.* — Un certain nombre d'enfants ont été atteints par le terrible fléau du croup; un de ces petits êtres est mort; on espère toutefois sauver les autres.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Collège.* — M. Dauphin, professeur de rhétorique au collège de Figeac, est nommé professeur de quatrième au lycée d'Auch.

— *Acte de courage.* — Un cheval attelé à une charrette appartenant à un propriétaire de Cardaillac, s'est subitement emballé, avenue Gambetta. Il descendait cette avenue avec une vitesse telle qu'un malheur était inévitable, lorsque M. Amédée Milhan, plâtrier, âgé de vingt-neuf ans, qui se rendait à son travail, s'est jeté résolument à la

tête de l'animal, et est parvenu à le maîtriser, après avoir été traîné sur un parcours de plus de quarante mètres.

— *Acte de probité.* — Le sieur Bouyssonnade, employé de la grande vitesse de la gare de Figeac, a trouvé dans l'intérieur de la gare, un porte-monnaie contenant 200 fr. et un billet pour Paris, aller et retour; il s'est empressé de le rendre à la personne qui l'avait perdu.

M^{me} veuve M. R..., la propriétaire du porte-monnaie, ne put, malgré toutes ses instances, lui faire accepter la moindre récompense. « Vous ne me devez rien, répétait-il, je n'ai fait que mon devoir »

Nous adressons à M. Bouyssonnade toutes nos félicitations.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Don.* — M. Zéglicki, président du tribunal civil de Gourdon, vient de faire don aux bibliothèques populaires du département du Lot de 200 exemplaires de sa brochure contenant la conférence sur « l'alcoolisme », conférence qu'il a faite à Gourdon et à Souillac, sous le patronage du comité de l'Université de Toulouse.

— *Tribunal correctionnel.* — Délit de chasse : Pierre Penchenat, de Saint-Chamarand, est condamné à 16 fr. d'amende, pour chasse sans permis; Edouard Penchenat, berger à Gourdon, est condamné aussi à 16 fr. d'amende pour le même délit. Son maître est déclaré civilement responsable.

Ferdinand Gouloumès, âgé de moins de 16 ans, domestique à Reilhaguet, prévenu d'avoir tendu des pièges, dits quatre-chiffre, est acquitté comme ayant agi sans discernement, mais néanmoins condamné aux dépens.

Contravention à la police des chemins de fer : Baptiste Signac, cultivateur, de Souillac, est condamné à 25 fr. d'amende pour avoir voyagé sans billet.

Menaces avec ordre ou sous condition : Baptiste Salles, 33 ans, de Gourdon, est condamné à trois jours d'emprisonnement, pour avoir adressé à son père des menaces ayant le caractère dont il s'agit.

VAYRAC. — *Élections municipales.* — Dimanche prochain — comme nous l'avons annoncé — les habitants de Vayrac auront à élire un nouveau conseil municipal.

La liste Gay-Granouillac, c'est-à-dire la liste républicaine est entièrement composée de candidats avantageusement connus de vous.

Républicains sincères, leur passé a été un dévouement constant à la démocratie; ils ont toujours agi ayant pour but suprême l'intérêt de leurs concitoyens.

Aujourd'hui, fraternellement unis, pour lutter contre la réaction, ils se présentent à vos suffrages.

Votre bon sens est pour eux une sérieuse garantie de leur prochain succès. Aussi n'aurions-nous pas besoin d'insister davantage, si nos adversaires, à bout d'arguments, et sentant leur cause perdue d'avance, n'avaient prétendu que de tous les candidats qui figurent sur cette liste il n'en était pas un seul capable de remplir les fonctions de maire.

Pourquoi? Parce que sans doute les candidats républicains sont des travailleurs?

Vous saurez faire justice, électeurs, de cette prétention. Pour nos adversaires, il faut sans doute des boulevardiers en redingote pour gérer les affaires communales. Vous saurez certainement comprendre que la sagesse, le bon sens et l'intelligence n'accompagnent pas toujours la richesse.

Vous vous rappellerez un de ces maires chers à nos adversaires; il n'a certes pas prouvé celui-là par ses actes, le soin intelligent qu'il apportait à la gestion de vos intérêts. Il a dépensé 10,000 francs pour faire élever un mur; mais — chose étrange — une fois construit ce mur s'est écroulé! Les voilà, ces bons maires, dont l'intelligence est souvent loin d'égaliser la richesse!

Quant aux candidats républicains, ils sont heureux d'être et de rester ce qu'ils sont : des travailleurs des champs. Vivant de la même vie que vous, éprouvant les mêmes souffrances, ayant les mêmes besoins, ils sont les plus aptes à prendre la défense de vos intérêts qui sont aussi les leurs. N'est-ce pas là des qualités suffisantes pour faire un bon maire de Vayrac.

Assi avons-nous la certitude que vous ferez votre devoir.

Vous voterez pour les candidats de la liste républicaine.

Aux urnes, électeurs et vive la République!

A. D.

Les candidats de Vayrac adressent l'appel suivant aux électeurs :

De déplorables divisions ayant motivé la démission collective du Conseil municipal, vous êtes appelés dimanche prochain à procéder à son renouvellement intégral.

Désignés à vos libres suffrages par le Congrès des républicains, nous n'avons pas besoin d'affirmer une fois de plus notre foi politique. Vous nous connaissez; vous nous avez vus à l'œuvre. Nés et élevés au milieu de vous, partageant vos peines et vos besoins, nous sommes mieux placés que personne pour comprendre et défendre vos intérêts qu'on a trop souvent sacrifiés.

Au point de vue municipal, nous entendons, par de rigoureuses économies, rétablir l'ordre dans nos finances si gravement compromises; et par ce moyen continuer le réseau de nos chemins ruraux et autres travaux si nécessaire à la vitalité de la commune.

La reconstruction de notre magnifique hôtel de ville et des écoles de garçons sera surtout notre plus grande préoccupation. Si nous sommes vos élus, comme nous en avons l'entière confiance, nous sommes sûrs de trouver auprès de l'administration républicaine du département et de l'État, un appui bienveillant et des subventions généreuses dont nous avons si grand besoin.

Dans cette tâche, vous ne doutez pas que nous serons secondés par tous les hommes qui ont à cœur la prospérité de notre commune et le triomphe de la République.

D'autres vous ont souvent promis, mais en vain, de prendre les mesures nécessaires pour surveiller l'alimentation publique. Le moment est venu, à l'approche de l'hiver, en présence de la disette des récoltes et de la cherté du pain, de parler de cette question qui intéresse au plus haut degré les ouvriers et les familles nombreuses. Si une municipalité républicaine arrive au pouvoir, son premier souci sera de veiller, par des mesures sagement établies à sauvegarder les droits d'un chacun en procédant à la taxation du pain et de la viande.

Amis de la lumière et des libres discussions, voulant que chacun de vous prenne sa part de responsabilité nous vous promettons que les séances du Conseil municipal auront lieu autant que possible les dimanches ou jours fériés.

Démocrates de Vayrac, nous ne doutons pas de vous. La majorité républicaine qui se retrouve à chaque élection politique depuis 27 ans, se retrouvera encore aujourd'hui autour de notre liste. Que St-Céré vous serve d'exemple; comme les électeurs de cette ville vous avez souffert, comme eux vous demandez justice et comme eux vous irez au combat en rangs serrés, sans défaillance et la victoire couronnera vos efforts.

AUX URNES! PAS D'ABSTENTIONS! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Les Candidats : Gay; Granouillac; Laquière; Ferrié; Delmon Etienne; Chambon; Cipièze; Francoual; Sireyjol; Delmon Henri; Garrigue; Serres; Pech dit Chapelle.

Voici, d'autre part, l'appel des candidats de la section de Mezels :

De déplorables divisions ayant motivé la démission collective du conseil municipal, vous êtes appelés dimanche prochain à procéder à son renouvellement intégral.

La section de Vayrac a déjà, dans une réunion générale de tous les républicains sans distinction de nuances, formé une liste qui remportera sûrement la victoire.

Mezels ne doit pas rester inactif. Répondant aux avances du parti républicain de notre section, nous posons notre candidature.

Vous nous connaissez, nous n'avons pas besoin d'affirmer notre foi politique. Partisans résolu du régime actuel, républicains sans phrases et sans épithètes, appartenant par la naissance et par notre profession au monde des travailleurs, nous pensons être placés dans les conditions les plus favorables à la défense de vos intérêts qui sont aussi les nôtres.

Au point de vue municipal, d'accord avec

les candidats de Vayrac, nous entendons, par de rigoureuses économies, rétablir l'ordre dans nos finances si gravement compromises; réparer dans la mesure du possible notre bac et nos chemins en si mauvais état et opérer toutes les réparations dont notre section a besoin. Vous devez vous rappeler qu'un précédent conseil, dont la majorité était républicaine, avait signé une promesse de vente pour une maison d'école et le premier souci de ceux qui viennent de démissionner a été de la retirer; ils ont en cela porté une grave atteinte à l'instruction de vos enfants. Si nous sommes vos élus, comme nous en avons la certitude, tous nos efforts tendront auprès de nos collègues, à faire doter la section de Mezels d'une école convenable.

La reconstruction de la mairie de Vayrac ne doit pas nous laisser indifférents; vous n'ignorez pas que si une majorité réactionnaire arrivait au pouvoir, aucune subvention, ni de l'Etat, ni du département ne nous serait accordée et la commune serait grevée d'une formidable dette dont beaucoup d'entre nous ne verraient pas l'extinction.

Électeurs de la section de Mezels, nous faisons appel à votre bon sens :

Avec une majorité républicaine nous sommes assurés de tous les concours et la commune pourra se relever de ses désastres. Avec une majorité réactionnaire, composée d'hommes qui n'ont jamais connu ni la gêne ni l'économie, nous pouvons compter que l'on songera plutôt à ménager certaines individualités que les intérêts de toute une commune.

Électeurs de Mezels, songez à l'avenir, ressaisissez-vous, votez en masse pour la liste républicaine.

Aux urnes! Vive la République!
Les Candidats : LACROIX, SAINT-MARCOUX, LARROQUE.

MARTEL. — *En chemin de fer.* — Dimanche soir, au train de 6 h. et demi, un ouvrier de la minoterie, nommé Magne, fut pris d'un accès de vomissements de sang, près de la station Baladou.

On le descendit, sans connaissance, à la gare de Martel, d'où on le transporta à Gluges, où habite, une de ses parentes.

ANNUAIRE OFFICIEL

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'Annuaire officiel du département du Lot va paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet Annuaire officiel qu'on peut trouver tous les changements, toutes les nominations survenues en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Les Fêtes républicaines dans le département du Lot pendant la période révolutionnaire » par M. L. Combarieu, archiviste.

M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale grâce au soin et à l'intelligence qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

Ces quelques pages d'histoire locale constituent un document historique dont on ne saurait nier l'importance.

Après les avoir lues, nous savons comment nos ancêtres quercynois ont accueilli ces deux grandes nouvelles : la chute de la royauté, la fondation de la République; nous connaissons les sentiments de joie qui animaient leurs cœurs, quand par leurs fêtes populaires, ils glorifiaient la Patrie, la Liberté et la Justice.

Nous sommes certains qu'en « localisant ainsi l'histoire », on arrivera à mieux connaître cette grande période révolutionnaire, aujourd'hui encore mystérieuse et légendaire.

M. Combarieu aura contribué à cette noble tâche.

On peut dès aujourd'hui souscrire à l'imprimerie du Journal du Lot.

Prix de l'exemplaire : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

LIVRAISON DES TABACS

DE LA RÉCOLTE DE 1897

Les tabacs seront apportés aux magasins de la Régie dans l'ordre par commune tracé aux tableaux ci-après aux jours qui y sont indiqués ainsi que sur les listes d'appel qui seront adressées aux maires des communes.

MAGASIN DE CAHORS.

1^{re} Commission

2^e Commission

Noms des communes.	Dates de livraison.	Noms des communes.	Dates de livraison.	Noms des communes.	Dates de livraison.	Noms des communes.	Dates de livraison.
--------------------	---------------------	--------------------	---------------------	--------------------	---------------------	--------------------	---------------------

CONTROLE PRINCIPAL DE CAHORS

Echantillons..	7 janvier.	Lascabanes...	21, 22 janvier	Cahors, Bégoux, etc.	8, 10, 11, 12, 13, 14 janvier.	Belaye.....	26 janvier.
Porte-graines	8 id.	Cézac.....	22, 24 id.	Castelfranc...	14 id.	Castelfranc...	26, 27 id.
Pradines.....	8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 janv.	St-Laurent...	24, 25 id.	Cahors Cabessut etc.	15, 17, 18, 19 janv.	Les Junies...	27 id.
Nuzéjols....	15 id.	Douelle.....	25, 26, 27, 28 id.	Le Montat...	19 id.	Labastide-du-Vert.	27, 28 id.
Boissières...	15 id.	Parnac.....	28, 29 id.	Maxou.....	19, 20 id.	St-Médard...	28 id.
St-Denis....	17 id.	Luzech.....	31 janv. 1 ^{er} février.	Françoulès...	20, 21 id.	Grézels.....	28, 29 id.
Calamanes...	17 id.	Albas.....	1, 2 février.	Mercuès.....	21, 22, 24 id.	Puy-l'Evêque.	31 id.
Caillac.....	18, 19 id.	St Vincent...	2, 3 id.	Catus.....	24 id.	Prayssac....	31 janv. 1, 2 fév.
Espère.....	19, 20 id.	Crayssac....	3 id.	Lagardelle...	24, 25 id.	Anglars-Juillac..	2, 3 février.
St-Cyprien..	20, 21 id.			Pescadoires..	25, 26 id.		
Montcuq....	21 id.						

CONTROLE DE CAJARC.

Bédier.....	4 février.	Cénevières...	15, 16, 17 février.	Cajarc.....	4, 5, 7 février.	Marcihac....	11, 12, 14, 15, 16 février.
Boussac....	4 id.	St-Martin-Lab.	17, 18, 19, 25 id.	Montbrun...	7 id.	St-Sulpice...	16, 17 id.
Corn.....	5, 7 id.	Limogne.....	23 id.	St-Pierre-Toirac.	7, 8 id.	St-Chels....	17, 18 id.
Ste-Eulalie..	7, 8 id.	Lugagnac...	23, 24, 25 id.	Larroque-Toirac.	7, 8 id.	Sauliac.....	19, 23, 24 id.
Brengues....	8, 9 id.	Berganty....	24, 25, id.	Carayac.....	8, 9 id.	Crégoles....	24, 25 id.
Carnieu.....	9, 10 id.	Cabrerets...	25, 26, 28 id.	Gréalou.....	9, 10 id.	St-Cirq-Lapopie. R.G.	24, 25, 28 id.
Larnagol....	10, 11, 12, 17, 18, 19 févr.	Lentillac....	1 ^{er} et 2 Mars.	Blars.....	10, 11 id.	St-Cirq-Lapopie. R.D.	28 février 1, 2, 3 mars.
Calvignac...	12, 14, 15 id.	Orniac.....	2 et 3 id.				

CONTROLE DE LA CULTURE DE CAHORS

Arcambal-Major...	4, 5, 7, 8 mars.	Caniac.....	22, 23 mars.	Cahors-Sud..	4, 5, 7 mars.	Fontanes...	22 mars.
Flaujac....	8, 9 id.	Cras.....	23 id.	Labastide-Marhae..	7, 8, 9 id.	Laburgade...	22 id.
Lamadeleine..	9, 10, 11, 12 id.	Lauzès.....	24 id.	Cahors-Nord..	9, 10, 11, 12, 14 mars.	Lalbenque...	23 id.
Larroque-des-Ares...	12, 14 id.	Sénaillac....	24, 25 id.	L'Hospitalet..	14, 15 id.	Montdouce...	23 id.
Valroufié...	14, 15, 16 id.	St-Cernin...	25 id.	Cours.....	15, 16 id.	Castelnau...	23, 24 id.
St-Géry.....	16, 17, 18 id.	St-Martin-de-Vers...	25 id.	Vers (Major et Minor).	16, 17, 18, 19 id.	Flaugnac...	24 id.
Arcambal-Pasturat..	18, 19, 21 id.	Sabadel.....	25, 26 id.	Anjols.....	19, 21 id.	Pern.....	24, 25 id.
Bouziès.....	21 id.	Ste-Alauzie..	26 id.	Cieurac.....	21 id.	St-Paul-Labouffie..	26 id.
Esclauzels...	21, 22 id.			Cremps.....	21 id.		

MAGASIN DE SOUILLAC

Noms des communes.	Dates de livraison.	Noms des communes.	Dates de livraison.	Noms des communes.	Dates de livraison.
CONTROLE PRINCIPAL DE SOUILLAC					
Echantillons.....	11 janvier.	Bretenoux.....	4 février.	Frayssinet.....	3 mars.
Porte-graines.....	12 id.	Loubressac.....	4 id.	St-Chamarand....	3 id.
St-Sozy.....	12 et 13 id.	St-Céré.....	4 et 5 id.	St-Clair.....	3 et 4 id.
Meyronne.....	13 et 14 id.	Floirac.....	5 et 7 id.	Léobard.....	4 id.
Cuzance.....	14 et 15 id.	Rignac.....	7 id.	Loupiac.....	4 et 5 id.
Lanzac.....	15 et 17 id.	Gramat.....	7 et 8 id.	Lamothe-Fénélon..	5 id.
Souillac.....	18, 19 et 20 id.	Espédaillac....	8 id.	Masclat.....	7 id.
Pinsac.....	20 et 21 id.	Durbans.....	8 id.	Le Roc.....	7, 8 et 9 id.
Lacave.....	21, 22 et 24 id.	Sonac.....	9 id.	Payrac.....	9 et 10 id.
Lachapelle....	24 id.	St-Simon.....	9 et 10 id.	Rouffilhac.....	10 id.
Cavagnac.....	25 id.	Assier.....	10 id.	Nozac.....	10 id.
Miers.....	25 id.	Livernon.....	10 et 11 id.	Fajoles.....	10 id.
Montvalent...	25 id.	Grèzes.....	11 id.	St-Cirq-Madelon...	10 id.
Creyse.....	25 id.	Lissac.....	11 id.	Peyrignac.....	10 id.
Baladou.....	26 et 27 id.	Reilhac.....	12 id.	Le Vigan.....	11 id.
Martel.....	27 et 28 id.	Quissac.....	12 id.	Gourdon.....	11 et 12 id.
Strenquels....	28 id.			Souillaguet.....	12 id.
Condat.....	28 id.	CONTROLE DE GOURDON			
St-Denis.....	28 et 29 id.	Salviac.....	14, 15, 16, 17 et 18 février.		
Vayrac.....	29 et 31 id.	Dégagnac.....	18, 19, 23, 24, 25 et 26 id.		
Bétaille.....	31 janv. et 1 ^{er} fév.	Concorès.....	26 et 28 février et 1 ^{er} mars.		
St-Michel.....	1 ^{er} et 2 id.	St-Germain.....	1 ^{er} et 2 mars.		
Prudhomat....	2, 3 et 4 id.				

Les planteurs chargés de la culture des plantes reproductrices livreront par anticipation et immédiatement après la réception des échantillons types.

Les tabacs seront classés par des Commissions d'expertises instituées en vertu de l'article 38 du règlement du 6 Février 1897 et conformément aux dispositions de l'article 39 du même arrêté suivant la décision ministérielle du 20 octobre 1897, ils seront payés par quintal métrique aux prix ci-après :

Tabacs marchands.	Première qualité. 140 »	Tabacs non-marchands.	Première classe.. 50 »
	Deuxième qualité. 110 »		Deuxième classe.. 35 »
	Troisième qualité. 80 »		Troisième classe.. 20 »

BULLETIN FINANCIER

Les changements de cours d'une séance à l'autre sont absolument sans signification, il ne s'est du reste fait que fort peu d'affaires.

Signalons cependant, sur le marché des primes quelques engagements pour fin janvier ce qui paraît indiquer une reprise d'affaires après les fêtes du premier de l'an.

Le 3 0/0 à 103,12 a baissé de 5 c.; l'amortissable à 102,40 et le 3 1/2 0/0 à 106,90 ont par contre repris de 2 c. 1/2.

La Banque de France cote 3.745.

Le Crédit Foncier est ferme à 654; le Crédit Lyonnais à 798; le Comptoir National d'Escompte à 584 et la Société générale à 530 n'ont pas sensiblement varié.

Nous retrouvons le Suez à 3.312 sans changement.

Parmi nos Chemins, le Lyon à 1.833 et le Nord à 2.060 ont seuls été cotés à terme.

L'Italien finit à 96,27 au lieu de 96,15; L'Extérieure a repris de 1/16 à 61 5/8; le Portugais vaut 20 3/4.

Le Russe 3 0/0 1891 a baissé de 10 c. à 94,70.

Le Turc à 21,82 et la Banque ottomane à 559 n'ont que peu varié.

Au Comptant, les obligations ottomanes garanties des Chemins de fer Salonique-Constantinople sont recherchées à 279 et les Smyrne-Cassaba à 375.

Bibliographie

Surprise à nos lectrices

Quel cadeau d'étrennes plus agréable et plus utile à la fois à offrir à une jeune fille ou à une mère de famille qu'un abonnement au MONITEUR DE LA MODE ? L'éditeur de ce journal, organe attiré d'élégantes comme des femmes d'intérieur, vient de publier un numéro bijou réduit au quart de la grandeur naturelle du MONITEUR DE LA MODE. Outre un article explicatif résumant le programme suivi et les résultats obtenus par le MONITEUR DE LA MODE depuis plus d'un demi-siècle, ce numéro comporte un sommaire des mieux compris : chronique de Mode où sont analysées les plus récentes créations de nos grands couturiers; chronique parisienne relatant les événements mondains ainsi que les modes et les usages des salons; des articles sur les travaux de dames, si utiles à toutes celles qui demandent à la broderie et à la tapisserie l'emploi de leurs loisirs; une étude sur le home, indispensable moyen d'avoir un intérieur toujours élégant et confortable; une leçon de peinture à l'aventurine, qui constitue un délassement aussi nouveau qu'artistique et qui permet, même à celles qui ignorent le dessin et la peinture, de faire œuvre d'artiste; une causerie du Docteur Maréchal sur l'influence de la musique sur la santé de la femme, la recette par le chef, du homard à l'américaine; et des variétés littéraires : le casse-cou de Frisette où l'auteur met en garde contre certains préjugés communs à bien des personnes. Rosa Mystica, le beau roman d'un de nos écrivains le plus en renom; le carnet du Sphinx, le tout complété par de remarquables illustrations. C'est ce numéro que, grâce à une entente avec l'éditeur, notre journal est heureux d'offrir gracieusement à toutes celles de nos lectrices qui en feront la demande à M. Abel Goubaud, directeur du MONITEUR DE LA MODE, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris,

HERNIES

Guérison radicale par le Bandage électro Médical MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 8, rue du Pont-Neuf. M. MARIE fera lui-même l'application de ses appareils à Villeneuve-sur-Lot, le 28 décembre, hôtel de France. — CAHORS, le lundi 3 janvier, de 9 h. du matin à 8 h. du soir, hôtel des Ambassadeurs. — Figeac, le mardi 4, hôtel des Voyageurs. — Montauban, le 5, hôtel du Midi. — Moissac, le 6, hôtel du Luxembourg.

M. MARIE revient deux fois par an, en janvier et en juillet.

Nos Bandages électriques seuls guérissent.

26 ans de Merveilleux succès

Les Bandages des Docteurs MARIE défont toute concurrence pour leur efficacité.

Traitement par correspondance.

Chronique humoristique

Joseph Batifol, archi-millionnaire, avant d'expirer, fait appeler un notaire et lui dicte son testament :

— Je laisse à ma femme cent mille francs en rentes viagères.

— Bien dit le notaire, mais si elle se remarie ?

— Deux cent mille.

— Comment ! deux cent mille ?

— Oh ! ce n'est pas tant pour elle que pour son futur mari !... En voilà un qui n'aura pas volé son argent !

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

A l'occasion du premier de l'an

Il offre à partir de ce jour jusqu'au 30 janvier un grand portrait 20x30, à toute personne qui fera faire 6 cartes album ou 12 cartes de visite au moins, à titre gratuit.

La salle de pose est chauffée de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs.

Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en repts satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt-souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE NOËL 1897

et du premier de l'an 1898

A l'occasion des Fêtes de Noël 1897 et du premier de l'an 1898, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 24 décembre inclus au mardi 4 janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 5 janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 janvier.

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construc-

tion des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

La Compagnie prévient le public qu'à l'occasion de la foire qui aura lieu à Montauban le lundi 27 décembre 1897, elle mettra en marche, à cette date, un train spécial entre Montauban et Cahors, afin de permettre aux voyageurs de rentrer chez eux, à une heure convenable.

Ce train qui s'arrêtera à toutes les stations, aura la marche ci-après :

Stations.	Heures d'arrivée.
Montauban (V.-B ^{on}). départ.	7,32 soir.
Fonneuve.....	7,42 —
Albias.....	7,51 —
Réalville.....	7,59 —
Caussade.....	8,9 —
Borredon.....	8,20 —

Montpezat.....	8,36 —
Lalbenque.....	8,48 —
Ciezac.....	8,59 —
Sept-Ponts.....	9,11 —
Cahors.....	arrivée 9,20 —

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.
NÉCESSAIRE DES Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 5, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

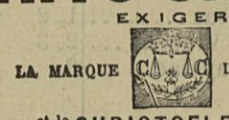
AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris



Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, Bd Gambetta 26,

ALEXANDRE DUMAS

Je venais d'avoir vingt ans, lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant, et me dit :

— Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avions pour payer nos dettes.

— Eh bien, ma mère ?

— Eh bien ! mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste deux cent cinquante-trois francs.

— De rente ?...

— Ma mère sourit tristement.

— En tout ?... repris-je.

— En tout.

— Eh bien ! ma mère, je prendrai ce soir les cinquante-trois francs et je partirai pour Paris.

— Qu'y feras-tu, mon pauvre ami ?...

C'est ainsi qu'Alexandre Dumas père commence le récit de ses débuts littéraires.

A Paris, grâce à quelque protection, il obtient un emploi à cent francs par mois ; c'était peu, pour lui c'était la fortune ! Il fit venir sa mère auprès de lui et alors commença pour cet homme extraordinaire, doué d'une santé de fer et d'une intelligence prodigieuse, une existence incroyable. — Travaillant à son bureau huit heures par jour, forcé d'y retourner le soir de sept heures à dix heures, il employait ses nuits à étudier. — « Cette vie dura trois ans, pendant lesquels, dit Alexandre Dumas, je pris les uns après les autres ces hommes de génie qui ont nom Shakespeare, Corneille et Molière, Calderon, Goethe et Schiller, j'étendis leurs œuvres comme des cadavres sur la pierre d'un amphithéâtre, et, le scalpel à la main, pendant des nuits entières, j'allai jusqu'au cœur chercher les sources de la vie et le secret de la circulation du sang. — Je devinai par quel mécanisme admirable ils mettaient en jeu les nerfs et les muscles, et je reconnus avec quel artifice ils modelaient les chairs différentes, destinées à couvrir des ossements. »

Un soir, tout le Paris élégant et littéraire de ce temps-là était rassemblé au Théâtre-Français. On donnait *Henri III et sa cour*, la première pièce représentée d'Alexandre Dumas. — Le premier acte fut écouté avec bienveillance, le second acte fut couvert d'applaudissements. A partir du troisième acte, jusqu'à la fin, ce ne fut plus du succès, ce fut du délire, toutes les mains applaudissaient.

Après le théâtre, il aborda le roman ; mais, s'écartant des voies suivies jusqu'à son époque, il créa un genre nouveau ; le roman historique ; il puisa

dans l'histoire les idées premières de ces pages adorables qui vont à l'âme et nous transportent. Les émotions de l'intrigue sont plus violentes et ce fond véridique ajoute un charme à son œuvre.

Ce fut pour Alexandre Dumas une longue suite de succès et d'honneurs. Il devint le romancier le plus fécond qui jamais exista ; on compte parait-il, de lui, plus de six cents ouvrages !

Aujourd'hui sa statue monumentale orne la place Malesherbes à Paris.

Qui de nous n'a lu quelque ouvrage de cet incomparable auteur ? Qui de nous ne se souvient des terreurs de Monte-Cristo ou des aventures fantastiques des trois Mousquetaires.

Alexandre Dumas père est l'auteur le plus en vogue de l'époque et, à ce sujet, nous extrayons les lignes suivantes d'un article du *Figaro* du 21 août 1891, article intitulé : « Le Livre le plus lu » :

« S'il était permis d'assigner un premier rang, nous croyons qu'il appartiendrait à Alexandre Dumas père. Des mois seraient nécessaires pour relever le nombre des exemplaires vendus ; ils se chiffrent par plusieurs millions. le célèbre romancier est l'auteur le plus demandé. Les épopées plus ou moins historiques qu'Alexandre Dumas raconte ont le don de captiver la foule au plus haut degré. »

Aimables lectrices et chers lecteurs, nous venons de publier à votre intention une charmante édition des romans d'Alexandre Dumas — 41 VOLUMES grand in-4° (29 1/2 cent. sur 20 1/2 cent.), ornés de plus de 400 GRAVURES magnifiques gravées sur bois et dessinées par le grand peintre A. de Neuville, par G. Staal, par Andrieux, par Coppin et par J.-A. Beaugé. — Ces 41 volumes forment environ 7,000 grandes pages à deux colonnes et s'nt réunis en QUINZE tomes RELIÉS, sous le titre général de : **ŒUVRES ILLUSTRÉES** d'Alexandre Dumas.

— Le prix de ces 41 volumes est de 120 francs, soit 8 francs par tome, à peine 2 fr. 95 par volume !!! — De plus, nous accordons à chacun un

CRÉDIT DE 20 MOIS

c'est-à-dire que nous fournissons immédiatement l'ouvrage complet relié au reçu de la souscription et que nous faisons encaisser par la poste, sans aucun frais pour l'acheteur, 6 francs chaque mois jusqu'à complet paiement du prix total, soit 120 francs.

Enfin, nous donnons gratuitement à nos souscripteurs.

UNE PRIME SUPERBE

dont vous saurez apprécier l'utilité et

le luxe autant que le caractère artistique.

Il s'agit d'UNE LAMPE de grand style, exécutée tout spécialement pour nos souscripteurs par une des premières maisons de bronze de Paris.

Cette lampe « Louis XV » est en bronze doré, ciselé et en marbre onyx aux couleurs chatoyantes ; elle mesure 60 centimètres de hauteur, et le dessin que nous donnons au bas de la présente et supporté par une forte monture en métal, vient parfaire cet objet distingué et les bagues sont en bronze finement ouvragé, la colonne est en marbre onyx et la toupie destinée à contenir le pétrole est en cristal teinté. Un abat-jour gracieux, fait de soie magnifique et de dentelle, garni de nœuds élégants et supporté par une forte monture en métal, vient parfaire cet objet distingué que nous avons le bonheur d'offrir gratuitement à nos aimables Lectrices.

Nous avons la conviction que cette prime sera accueillie avec très grande faveur, étant donné son but pratique joint à sa valeur et sa beauté.

Voici maintenant les titres des romans d'Alexandre Dumas compris dans ses **ŒUVRES ILLUSTRÉES**.

- I. Les Trois Mousquetaires, 2 volumes.
- II. Vingt Ans après, 3 volumes.
- III. Le Vicomte de Bragelonne, 3 volumes.
- IV. La Reine Margot, 2 volumes.
- V. Le comte de Monte-Cristo, 6 vol.
- VII. Le Chevalier de Maison-Rouge. — Une Fille du Régent, 2 volumes.

VIII. La Dame de Montsoreau, 3 volumes.

IX. Les Quarante-Cinq, 3 volumes.
X. Le Chevalier d'Harmental. — Le Capitaine Paul. — Murat. — Le Kent. — Pierre le Cruel. — Don Bernado de Zunisa, 3 volumes.

XI. Impressions de voyages en Suisse, 3 volumes.

XII. — Le Trou de l'Enfer. — Quinze Jours au Sinaï. — Blanche de Beauville. — Un Bal masqué. — Le Cochon de cabriolet. — Bernard. — Cherubino et Celestini. — La Main droite du sire de Giac. — Histoire d'un mort racontée par lui-même. — Une Ame à naître. — Don Martin de Freytas, 3 volumes.

XIII. Les Mille et Un fantômes. — Pascal Bruno. — Pauline de Meulien. — Aventures de Lyderic. — Jacques 1^{er} et Jacques II. — Les Frères corsés. — Othon l'Archer, 3 volumes.

XIV. La Femme au collier de velours. — Le Capitaine Marion. — La Junon. — Les mariages du père Olifus. — Les Médicis. — Une Vie d'artiste. — Chronique de Charlemagne. — Praxède, 3 volumes.

XV. Les Compagnons de Jésus. — Le Gentilhomme de la Montagne, 2 volumes.

Tous ces ouvrages palpitants, dont l'éloge n'est plus à faire, production d'un homme de génie dont la littérature française s'honore, sont rassemblés dans notre remarquable édition, en quinze

volumes, splendidement illustrés et reliés avec art.

Ces reliures sont pour nous un très lourd sacrifice ; chacun sait en effet le prix de ce genre de travail. Nos reliures sont en pleine toile chagrin, d'une grande solidité et d'une élégance irréprochable ; le nom de l'auteur, la maison et les titres des ouvrages se détachent en or sur le dos des volumes, les tranches sont jaspées, l'ensemble forme une majestueuse série de livres qui feront honneur à votre bibliothèque.

Tout le monde voudra posséder ces chefs-d'œuvre immortels ! Les conditions de vente sont impossibles à refuser ; les quinze volumes reliés et la Lampe prime sont fournis immédiatement contre un premier paiement de SIX FRANCS, ensuite on paye SIX FRANCS par mois, jusqu'à complète détermination du prix total de CENT VINGT FRANCS.

En terminant, nous rappelons un bon conseil ; il ne faut jamais remettre à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui, donc mettez votre adresse au bas de la présente et jetez à la poste.

N. B. — L'ouvrage et la prime sont garantis tels qu'ils sont annoncés ; ils seraient repris s'ils ne convenaient pas.

E. GIRARD ET A. BOITTE
42, rue de l'Echiquier, à PARIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

113

Je soussigné, déclare acheter à la librairie E. GIRARD et A. BOITTE, à Paris, un exemplaire des Œuvres illustrées d'ALEXANDRE DUMAS, 15 volumes in-4° reliés, avec prime consistant en une belle lampe en marbre onyx et bronze, avec verre et abat-jour en soie, aux conditions du prospectus ci-dessus, c'est-à-dire 6 fr. à la réception et paiements mensuels de 6 francs jusqu'à complète liquidation de la somme de 120 francs, prix total.

Fait à _____, le _____ 1897

Nom et prénoms _____

Profession ou qualité _____

Domicile _____

Département _____

signature

S'il n'y a pas de station de chemin de fer, veuillez nous indiquer la plus rapprochée.

Prière de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse des éditeurs

MM. E. GIRARD & A. BOITTE
42, Rue de l'Echiquier, Paris



Lampe en bronze doré ciselé, et colonne onyx, complète, avec l'abat-jour en soie, offerte en prime à nos souscripteurs. Hauteur : 60 cent.